

11 millions d'oiseaux tués par le braconnage chaque année

CAMARGUE La Tour du Valat publie une étude menée avec deux ONG de défense de l'avifaune. Elle alerte sur l'ampleur du phénomène en Méditerranée, alors que plusieurs États ne tiennent pas leurs engagements pour sa protection.

Comme un signe du destin, le Parlement européen a adopté l'interdiction des grenailles de plomb pour l'ensemble des chasseurs et tireurs sportifs du continent, le jeudi 8 octobre dernier, 48 heures avant la publication d'une enquête inédite de la Tour du Valat sur le sujet. Une avancée majeure pour les défenseurs de l'avifaune en Camargue, alors que ces munitions sont la source principale de pollution et d'empoisonnement des oiseaux dans les réserves naturelles où ils viennent élire domicile.

En partenariat avec les ONG EuroNatur et Bird Life International, l'institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, basé au Sambuc, publie une étude alarmante sur le braconnage des oiseaux. Chaque année, selon leurs estimations, 11 à 36 millions de migrants sont tués dans le pourtour méditerranéen. C'est le résultat d'un travail de longue haleine mené sur le terrain par les trois organismes dans huit pays d'Europe et d'Afrique du nord. "La chasse illégale se passe partout, la nuit, dans des zones isolées, et ses pratiquants laissent peu de traces de leurs délits car ils emportent les oiseaux avec eux", révèle Laura Dami, coordinatrice du réseau oiseaux d'eau méditerranéen à la Tour du Valat, en charge du dossier. Ce qui rend dif-

“
Il faut former les juges sur les nouvelles lois environnementales à leur disposition. C'est aussi leur rôle de protéger les espèces en danger.
”



La Spatule blanche, visible au Parc ornithologique du Pont de Gau, fait partie des espèces menacées par ce braconnage. / PHOTO JÉRÔME REY

ficile notre évaluation, mais on peut établir avec certitude qu'au moins 11 millions d'oiseaux sont tués chaque année par le braconnage."

L'institut du Sambuc a observé pendant quatre ans la persistance de certaines pratiques illégales sur l'avifaune : tirs non réglementés, usage de cartouches en

plomb dans les pays où elles étaient déjà interdites avant la nouvelle réglementation européenne, ou encore piégeage.

"La France est à la traîne"

La Camargue n'est pas épargnée par le phénomène : "La chasse a un fort impact sur les

zones humides, alerte Laura Dami. 96% des cartouches retrouvées sont en plomb, elles restent dans l'environnement avec des nuisances graves pour l'homme et la faune. Sur un total de 312 sites étudiés, on a compté plus de 9 000 cartouches de ce type. Les oiseaux vont les ingurgiter, ce plomb va également s'insérer dans

les nappes phréatiques, c'est un vrai désastre écologique." Ces chiffres sont publiés alors que le Conseil de l'Europe a signé en 2020 le Plan stratégique de Rome, qui engage l'ensemble de ses 46 pays à "renforcer la tolérance zéro" en matière de braconnage à l'intérieur de leurs frontières, et réduire d'au moins 50% ces pratiques d'ici 2030.

Or, à quatre ans de l'échéance de ce pacte, 83% de ces 46 pays n'ont pas mis en place les mesures nécessaires pour atteindre leurs objectifs. À commencer par la France. "La France est à la traîne, confirme la coordinatrice de la Tour du Valat. Elle n'a rien mis en place d'un point de vue juridique au niveau national. La jurisprudence en Europe est assez importante, mais il faut maintenant former davantage les juges sur ces nouvelles lois environnementales à leur disposition. C'est aussi leur rôle de protéger les espèces en danger." Pourtant, les autorités tentent d'endiguer le phénomène en Camargue. En décembre 2025, une opération spéciale me-

“
Le milieu de la chasse a compris l'importance de limiter l'usage des plombs pour des raisons de santé publique.
”

née par l'Office français de la biodiversité (OFB) avait permis de mener 416 contrôles dans la réserve naturelle.

78 infractions en Camargue l'an dernier

Pendant trois jours, 78 infractions ont été relevées, dont 27 liées au non-respect des quotas d'animaux tués et aux règles de sécurité, et 11 concernant l'usage de munitions à plomb, déjà prosrites dans le pays à cette époque.

Les chasseurs ne sont toutefois pas désignés comme des ennemis par la Tour du Valat. "On collabore avec le monde de la chasse, indique Laura Dami. On vient de finir une formation spécifique sur le sujet avec certains représentants de cette pratique. Ils ont compris l'importance de limiter l'usage des plombs pour des raisons de santé publique." Reste désormais à tenter de faire réduire par tous les chiffres vertigineux de la chasse illégale en Camargue et en Méditerranée.

Julien MAUPLAT

jmauplat@laprovence.com



Un cormorant criard, régulièrement observé en Camargue, a été retrouvé mort en Lybie pendant les études menées par les trois ONG. / PHOTO KHALED ETAYEB